

Pacte dans le premier degré : tous perdants !

Depuis le mois de février Action & Démocratie alerte sur le « pacte avec les enseignants » voulu par le gouvernement qui, une fois de plus, propose à de bonnes questions de très mauvaises réponses.

Un passage en force, une fois de plus

On commence à en avoir l'habitude (retraites, direction d'école, lycée professionnel, etc) : quel que soit le sujet, le gouvernement ne convoque les syndicats que pour la photo puisque tout est décidé d'avance. Qu'on appelle cela « dialogue social » ne trompe plus personne. Il devait donc en aller ainsi de la « revalorisation », qui se compose d'une partie « socle » très en deçà des attentes légitimes de la profession, et d'une partie « pacte » qui mettra un peu plus à mal nos statuts, nos métiers et... notre santé !

Quelles missions ?

Dès la rentrée 2023, les collègues se verront proposés la signature d'un « pacte » les engageant à remplir de nouvelles missions en sus de leur service.

Coordination/intervention dans des projets innovants issus du CNR (sic)
Missions de coordination/référent
Tutorat/mentorat des nouveaux professeurs
Intervention en 6^{ème}
Vacances apprenantes, école ouverte
Accompagnement des enseignants dans l'école inclusive
Mentorat des élèves sur un cycle (notamment en situation de handicap)

(source Ministère)

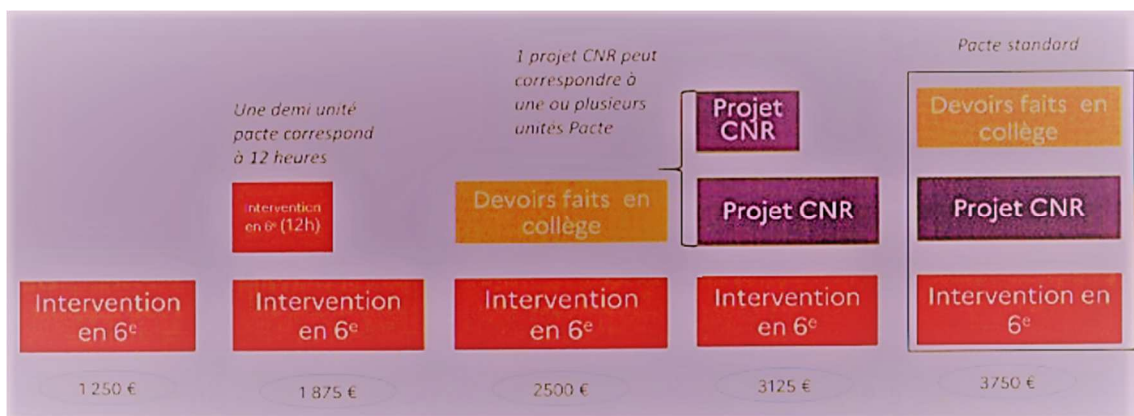
Concrètement, le « pacte » ça marche comment ?

Un professeur des écoles pourra choisir de réaliser **une** mission (dite « brique ») pour 1250€/an, **deux** missions (pour 2500€/an) voire **trois** (pour 3750€/an).

Mais attention ! Quiconque signera un pacte devra obligatoirement commencer par effectuer la « brique numéro 1 », qui consiste en 18h par an de soutien français/ mathématiques en sixième. Valider la 1^e brique donnera accès à la 2^e : 24h de devoirs faits en sixième, des heures de soutien en école élémentaire et les « stages de réussite » pendant les vacances.

Enfin les mordus qui auront validé les deux premières briques auront accès à la 3^e dont les missions sont encore à définir mais qui tourneront autour de la coordination de projets, de tutorat, de pratiques innovantes (sic) et de l'inclusion.

Exemple type pour un enseignant du Premier degré (source Ministère)



Travailler ENCORE plus ?

Selon la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), les professeurs des écoles travaillent actuellement *en moyenne* 43 heures par semaine, ce qui est énorme. Le travail « invisible » (heures de préparation de cours et de correction, tâches administratives etc.), par définition non rémunéré, représente en réalité l'essentiel de notre temps de travail. Il n'y a que Pap Ndiaye pour croire que l'on peut nous pressurer encore davantage !

Et les directeurs ?

Le pacte s'appuie sur les outils contenus dans la funeste « loi Rilhac » qui fait des directeurs d'école des supérieurs hiérarchiques tout en prétendant le contraire. Ce sont eux en effet qui devront identifier les besoins et gérer les missions des collègues volontaires. Non seulement c'est pour eux une nouvelle et lourde charge de travail, mais c'est aussi un coup terrible porté à la cohésion de l'équipe enseignante.

Tout ça pour quoi, finalement ?

Le ministre prétend faire d'une pierre deux coups : **augmenter les salaires des enseignants tout en répondant à la difficulté scolaire**. Non seulement (nous l'avons dit) il ne s'agit aucunement d'une revalorisation mais il est certain que les élèves non plus n'y trouveront pas leur compte : ce n'est pas une heure de soutien hebdomadaire sur les fondamentaux qui va remédier aux échecs accumulés durant huit années d'école !

L'école primaire, pour retrouver son efficacité, a besoin d'une politique ambitieuse :

- Effectifs limités à 20 élèves dans toutes les classes ;
- Augmentation de 300€ par mois pour tous, sans contrepartie, pour créer un choc d'attractivité ;
- Formation des maîtres recentrée sur la pratique et la maîtrise des savoirs ;
- Restauration de l'autorité de l'enseignant dans sa classe et vis-à-vis des parents ;
- Remise à plat de l'école inclusive en concertation avec les enseignants et les professionnels de santé...

Professeurs des écoles, ne signez pas le pacte !
Un refus très massif peut mettre en échec ce funeste projet.
Pour nos métiers et nos conditions de travail, disons tous NON à leur pacte !